

Fermeture des routes des Petits Ruisseaux et des Roussoirs



En raison de l'état dégradé et dangereux des chaussées, possiblement lié au phénomène de retrait-gonflement des argiles et afin d'assurer la sécurité des usagers, la circulation est interdite sur la route des Petits Ruisseaux et la route des Roussoirs, à Gée, jusqu'au 31 octobre inclus.

Les restrictions de circulation sont les suivantes :

- Route des Petits Ruisseaux : route barrée, sauf pour les riverains.
- Route des Roussoirs : route barrée, sauf pour les riverains, depuis l'intersection avec la route de Fontaine-Guérin en direction de la RD 59.
- Route des Roussoirs : route barrée depuis l'intersection avec la RD 59 en direction de la route de Fontaine-Guérin.

Arrêt de bus des Roussoirs – Info Aléop

L'arrêt de bus des Roussoirs est temporairement déplacé place de la République, au niveau de la mairie de Gée.

Collecte des déchets ménagers et recyclables.

À ce jour, nous ne disposons pas encore d'informations sur les éventuelles adaptations de collecte. Nous vous invitons à consulter régulièrement les informations mises à jour sur le site de Baugeois-Vallée : [cliquez ici](#) ou téléchargez l'application mobile « Mes déchets ».

La municipalité vous remercie de votre compréhension et vous invite à respecter la signalisation en place et à faire preuve de prudence lors de vos déplacements.

La collectivité reste très attentive à la situation et réfléchit à des pistes de solution.